



CPR NB n. 0970
ITC – CNR
Via Lombardia, 49
20098 San Giuliano Milanese (MI) - Italia

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES 0970-CPR-1000/CE/0224

Conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement des Produits de Construction - CPR), le présent certificat s'applique au produit de construction

CEM II/A-LL 52.5 R

mis sur le marché par

Colacem SpA

Via della Vittorina, 60 - 06024 Gubbio (PG)

et fabriqué dans l'usine situé à

Caravate

Via 1° Maggio, 13,21032 -Caravate(VA)

Conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement des Produits de Construction - CPR), le présent certificat s'applique au produit de construction

EN 197-1:2011

selon le Système 1+ pour la prestation indiquée dans ce certificat sont appliquées et que le contrôle de la production en usine effectué par le fabricant fait l'objet d'une évaluation visant à assurer la

constance des performances du produit de construction.

Ce certificat a été délivré la première fois le 10 Juin 2024 et il demeure valide tant que la norme harmonisée, le produit de construction, les systèmes AVCP ou les conditions de production en usine ne sont pas modifiés de manière significative, à moins qu'il ne soit suspendu ou retiré par l'Organisme notifié de certification du produit.

San Giuliano Milanese, 14 Juin 2024

Révision numéro 0

*The Technical Director
Ing. Antonio Bonati*



0311PRD

Traduction française du Certificat de Constance des Performances original délivré en italien le 10 Juin 2024